

Région de Sikasso

*_*_*_*_*

Cercle de Yorosso

*_*_*_*_*

Commune rurale de Boura

République du Mali
Un Peuple – Un But – Une Foi

Plan de Sécurité Alimentaire De la Commune Rurale De Boura 2006 – 2008

Février 2006

SOMMAIRE :

- I. Introduction**
- II. Contexte, justification et méthodologie**
- III. Objectifs du Plan**
- IV. Présentation de la Commune**
- V. Potentialités de la Commune**
- VI. Contraintes**
- VII. Causes**
- VIII. Propositions de solutions**
- IX. Tableau de activités et résultats attendus dans le cadre du Plan**
- X. Tableau de financement des activités réalisables**
- XI. Programme annuel 2006**
- XII. Programme annuel 2007**
- XIII. Programme annuel 2008**

I- INTRODUCTION :

Dans le souci d'une perspective de lutte contre la pauvreté au Sahel, d'une manière à assurer les conditions de sécurité alimentaire durable, structurelle et régionalement intégré, et à renforcer la prévention et la gestion des crises alimentaires, l'adoption d'un cadre stratégique de sécurité alimentaire s'avère nécessaire au niveau de la commune de Boura.

Ainsi donc, le présent document s'inscrit dans la ligne droite de déclaration de politique générale du gouvernement qui vise à :

- Créer les conditions d'une sécurité alimentaire durable
- Créer les crise alimentaires
- Assurer la stabilité socio – économique et un développement harmonieux.

Les acteurs principaux du présent Plan ont été : la Maire de la commune et ses conseillers, la population de la commune, les services technique (nomment le chef de la zone de production agricole de Boura) et l'Association des Conseillers en Gestion Communale (ACGC) qui a apporté une assistance conseil.

Il est à noter que ce plan s'inscrit dans le cadre de la stratégie national de sécurité alimentaire (SNSA) du mali adopté en 2003. ces objectifs sont doubles d'une part il s'agit de créer les conditions d'une sécurité alimentaire durable et d'autre part d'assurer une meilleure gestion des crises alimentaires.

II – CONTEXTE ? JUSTTIFICATION ET METHODOLOGIE

2-1 – CONTEXTE : Le code des Collectivités territoriales en son article 14 confère aux communes la compétence de concevoir et de mettre en œuvre un programme de développement communal.

Mais aujourd'hui les communes ne disposent pas en leur sein de capacité propre pour palier à cette insuffisance que l'état à travers le Commissariat à la sécurité alimentaire avec ses partenaires ont initié des formations pour renforcer les compétences des élus communaux en élaboration de plans de sécurité alimentaires.

2 – 2 JUSTIFICATION : La justification de ce plan repose sur les réponses à apport aux défis et enjeux de la stratégie nationale de sécurité alimentaire (SNSA) à savoir :

- Nourrir une population en forte croissance et de plus en plus urbaine ;
- Asseoir la croissance des revenus ruraux et les orienter vers une stratégie de développement rapide du secteur agricole ;
- Affronter la diversité des crises alimentaires ;
- Intégrer la gestion de la sécurité alimentaire dans le processus du décentralisation et de reforme de l'Etat ;
- Renforcer la coopération et l'intégration régionale ;
- Disposer d'une information adaptée et fiable.

2 – 3 METHODOLOGIE : L'approche méthodologique appliquée dans le cadre de l'élaboration du présent plan de sécurité alimentaire a été activée et entièrement participative. Elle s'inscrit dans la démarche préconisée par le guide méthodologique de programme du de développement communal validé par la DNCT/CCN pour l'élaboration du plan de développement des Collectivités Territoriales en République du Mali.

Cette approche s'est déroulée en six phases :

1. La campagne d'information et de sensibilisation des populations
2. La connaissance du milieu communal,

3. Les journées de consultation/ concertation intercommunautaire,
4. L'atelier de planification du développement de la sécurité alimentaire dans la commune,
5. La validation du plan de sécurité alimentaire
6. La restitution du plan

- **La campagne d'information et de sensibilisation** : Elle a pour objectif de faire comprendre aux citoyens l'importance du processus, la nécessité de leur participation à la programmation et de leur adhésion à la mise en œuvre du plan de sécurité alimentaire.

Sur le terrain, cette phase des « conditions de sensibilisation et de collecte des données » suivi de la mise en place des « commissions de sensibilisation et de collecte des données ».

- **La connaissance du milieu communal** : Elle a pour objectif de permettre aux communautés communal pour des solutions aux cours des assemblées villageoises.
- **Journée de consultation intercommunautaire** : Les communautés ont classé par ordre les problèmes de sécurité alimentaire et ont proposé des solutions adéquates.
- **Atelier de planification** : A cette phase un groupe restreint de personnes (membres des commissions, des conseillers communaux, secrétaire d'AV et le chef de la zone de production agricole de Boura) a analysé les résultats des journées de concertation et proposé des actions réalisables.
- **Validation** : Les responsables des communautés ont validé le plan de sécurité alimentaire lors de sa réunion tenue **le 25 janvier 2006 dans la salle de conférence de la mairie de Boura (Voir le Procès Verbal de la séance et la liste de présence en annexe)**
- **Restitution** : Elle a consisté à informer les citoyens des actions de développement retenues en vue d'obtenir leur pleine adhésion pour leur mise en œuvre

II- LES OBJECTIFS DU PLAN

3 – 1 Objectif global : Assurer la sécurité alimentaire dans la commune.

3 – 2 Objectifs stratégiques :

- Accroître l'offre d'aliments par une promotion de l'agriculture production et durable ;
- Améliorer la prévention et la gestion des crises alimentaires conjoncturelles et structurelles.

3 – 3 Objectifs Opérationnels :

- Améliorer la production agricole par une maîtrise de l'eau, l'équipement des producteurs, le désenclavement et la fertilisation des sols ;
- Accroître la diversification de la production par la promotion des filières agricoles prometteuses en prenant en compte la gestion des ressources naturelles ;
- Renforcer les capacités des acteurs communaux intervenant dans les filières agricoles
- Poursuivre le renforcement et l'amélioration du système de sécurité alimentaire
- Prendre en compte le traitement de l'insécurité alimentaire structurelle et la pauvreté.

3 – 4 Résultats attendus :

- La production agricole est bien améliorée grâce à la maîtrise de l'eau, aux producteurs bien équipés, au désenclavement et à la fertilisation des terres de cultures
- La diversification de la production a été renforcée par la promotion des filières porteuses ;
- Les capacités des acteurs communaux intervenant dans l'agriculture sont renforcées ;
- Le système de sécurité alimentaire existant est renforcé et amélioré ;

- Le traitement de l'insécurité alimentaire conjoncturelle et structurelle et de la pauvreté est pris en compte.

IV – PRESENTATION DE LA COMMUNE DE BOURA

- Création et situation géographique de la Commune : Créer par la loi n° 96 – 059 du 4 novembre 1996, la Commune Rurale de Boura est administrée par un conseil communal de dix sept (17) membres. Son chef lieu, le village de Boura est à 27 km de la ville de Yorosso (chef lieu du cercle).

La commune est composée de quinze (15) villages : Boura, Banga, Koun, Dorokouma, Gouama, Kian, Koloni Komé, Kouloumassala, Ping, Mougna, Oufrouna, Sanhouan, Sougoudian, Tasso.

Elle a une population de 13 051 habitants dont 6 596 hommes et 6 455 femmes, composée en majorité Bobo-fing, on y trouve également des Bwa, Peulhs, Samogo, Mossi, Miniankan, Dogon, Bamabara, sarakolé.

La commune de Boura est limitée :

- Au Nord par la commune rurale de Koumbia ;
- Au Sud par la commune rurale de Mahou ;
- A l'est par le Burkina Faso ;
- A l'Ouest par la commune rurale de Ménamba 1.

La couverture végétale est caractérisée par la savane arbustive.

La principale activité de la population est l'agriculture. On cultive du coton qui est la principale activité génératrice de revenus de la population, du maïs, sorghos, mil et le riz. C'est également une commune élevages : 3 811 bovins, 2 455 ovins caprins, 834 ânes, 8 109 porcins et 25 équins.

L'activité artisanale est également pratiquée.

Le petit commerce est, généralement sur l'étendu de la commune et porte sur les produits de première nécessité.

V – LES POTENTIALITES DE LA COMMUNE :

5- 1 Potentiel économique : L'économie repose essentiellement sur l'agriculture et l'élevage.

- **L'agriculture** : Elle est la principale activité génératrice de revenus pour la population.
On y cultive essentiellement les céréales (mil, sorgho, arachides, riz, niébé) et le coton qui est la principale culture de rente pour la population.
- **L'élevage** : Il porte sur les bovins (3 811), les Ovins/Caprins (2 455), les chevaux (25),
Les ânes (834) et 8 109 porcins.
- **L'artisanat, le petit commerce et la pêche** : Sont aussi pratiquées et rapportent aux familles des revenus substantiels.

5 – 2 Equipements existants : 5 écoles publiques (1^{er} cycle), 1 école publique seconds cycles, 3 écoles communautaires, 3 écoles Medersa, 1 CSCOM, 1 maternité, 11 Forages de types vergnes, 8 puits à grand diamètre, 1 route nationale bitumée appelée « Route de poisson », 16 magasins des AV et des CPCV, 2 forêts villageoise, 1 micro barrages, 3 foires hebdomadaires, 1 marché à bétail, 3 parcs de vaccination, 1 campement, plaines (100ha).

• NIVEAU D'EQUIPEMENTS AGRICOLES DE LA COMMUNE :

Matériel ZPA/villages		Bœufs de labour	Tracteur	Multicul teurs	Semoir	Charrette	Appareils de traitement	
							Insecticide	Herbicides
ZPA-Boura	5 villages	2 040	2	485	275	435	392	105
ZPA-Banga	5 villages	1 118	0	45	56	315	280	117
ZPA-Koloni	5 villages	1 605	2	592	265	305	335	97
TOTAUX	15 villages	4 763	4	1 122	596	1 055	1 007	319

NB : Il est à noter qu'il existe un magasin par village. Il s'agit des magasins des AV et des CPCV destinées à stocker ds intrants. Il existe un (1) seul magasin de stockage de céréales construites par une ONG à Boura. La population dispose également de charrues estimées à près de 3 500.

• CATEGORIES DES PRODUCTIONS SUIVANT LEURS EQUIPEMENTS AGRICOLES :

A.P.A	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie D
ZPA-Boura	125	275	110	13
ZPA-Banga	82	301	36	25
ZPA-Koloni	129	329	96	20
TOTAL	335	905	242	58

NB :

- *Catégorie A : Nombre de producteurs ayant des équipements agricoles suffisants*
- *Catégorie B : Nombre de producteurs ayant des équipements agricoles moyens*
- *Catégorie C : Nombre de producteurs ayant des équipements agricoles en partie et travaillant en collaboration avec d'autres servant de complément (par exemple un producteur qui a une charrue mais n'ayant pas de bœufs de labour et vis versa, peuvent se compléter) ;*
- *Catégorie D : Nombre de producteurs ayant des équipements agricoles.*

• TABLEAU PLUVIOMETRIQUE DES DEUX (2) DERNIERES ANNEES (CAMPAGNES AGRICOLES) :

Campagne	Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre		Octobre		Total	
	j	mm	j	mm	j	mm	j	mm	j	mm	j	mm	j	mm
2005	1	10	5	85	11	117	240	244	9	117	1	2	37	605
2006	4	34	4	215	8	190	10	230	7	121	2	18	42	843

NB : Nous constatons que le taux de pluviométrie varie d'année, d'où la nécessité de prendre des mesures nécessaires afin d'assurer une sécurité alimentaire dans la commune.

• **TABLEAU DES BESOINS ALIMENTAIRE EN CEREALES :**

Villages	Population	Besoins en céréales (250 km/personnes)	Total
Banga	1 371	250	342 750
Boura	3 090	250	772 500
Dorokouma	586	250	146 500
Gouama	376	250	94 000
Kian	1 108	250	277 000
Koloni	1 844	250	461 000
Komé	1 098	250	274 000
Koun	417	250	104 250
Kouloumassala	310	250	77 500
Mougna	1 690	250	422 500
Ouafrouma	1 138	250	284 500
Ping	292	250	73 000
Sanhoua	1 138	250	284 500
Sougoudian	452	250	113 000
Tasso	588	250	147 000
Totaux	15 015	250	3 753 750

Quelques donnés sur les céréales au titre de la campagne 2005 :

Zone de production Agricole (ZPA)	Maïs			Mil			Sorgho			Total Production Céréalière
	Superficie (ha)	Rendement (kg/ha)	Production (Kg)	Superficie (ha)	Rendement (kg/ha)	Production (Kg)	Superficie (ha)	Rendement (kg/ha)	Production (Kg)	
Banga	235	1 620	380 700	450	959	431 550	394	1 056	416 064	2 943 701
Dorokouma	93	1 620	150 660	107	959	102 613	172	1 056	181 632	
Gouama	43	1 620	69 660	87	959	83 433	70	1 056	73 920	
Sanwa	70		113 400	210	959	201 390	145	1 056	153 120	
Tasso	103	1 620	166 860	245	959	234 955	174	1 056	183 744	
Sous- Total 1 (ZPA-Banga)	544	1 620	881 280	1 099	959	1 053 941	955	1 056	1 008 480	
Boura	134	1 620	217 080	280	959	268 520	340	1 056	357 000	3 111 500
Komé	75	1 620	121 500	75	959	71 925	60	1 056	63 000	
Kian	136	1 620	220 320	460	959	441 140	225	1 056	236 250	
Koun	89	1 620	144 180	215	959	206 185	85	1 056	89 250	
Mougna	140	1 620	226 800	150	959	143 850	290	1 056	304 500	
Sous- Total 2 (ZPA-Boura)	574	1 620	929 880	1 180	959	1 131 620	1 000	1 056	1 050 000	
Koloni	205	1 620	332 10	572	959	548 548	383	1 056	404 448	3 432 780
M'Ping	20	1 620	32 400	55	959	52 745	100	1 056	105 600	
Kouloumassala	93	1 620	150 660	131	959	125 629	180	1 056	190 080	
Sougoudian	55	1 620	89 100	127	959	121 793	60	1 056	63 360	
Ouafrouma	112	1 620	181 440	675	959	647 325	367	1 056	387 552	
Sous – Total 3 (ZPA-Koloni)	485	1 620	785 700	1 960	959	1 496 040	1 090	1 056	1 151 040	
Total Général	1 603	1 620	2 596 860	3 839	959	3 681 601	3 045	1 056	3 209 520	9 487 981

NB : Il s'en suit que les cultures nouvelles sont limitativement pratiquées et que les céréales (mil, sorgho et maïs) et le coton occupent une place de choix. Le manque de riz s'explique par le fait que les bas fonds rizicoles restent non aménagés.

Quelques données techniques sur la culture du coton au titre de la campagne 2005 :

Villages	Superficie (ha)	Rendement (Kg)	Total production (kg)
Banga	695	959	683 185
Dorokouma	248	959	243 784
Gouama	134	959	131 722
Sanwa	122	959	119 926
Tasso	179	959	175 957
Sous- Total 1 (ZPA-Banga)	1 378	959	1 354 574
Boura	380	1 086	412 680
Komé	210	1 086	228 060
Kian	185	1 086	200 910
Koun	80	1 086	86 880
Mougna	242	1 086	262 812
Sous- Total 2 (ZPA-Boura)	1 097	1 086	1 191 342
Koloni	600	1 000	600 000
M'Ping	83	203	1 674 949
Kouloumassala	229	982	224 878
Sougoudian	155	1 032	159 960
Ouafrouma	428	976	417 728
Sous - Total 3 (ZPA-Koloni)	1 495	-	3 077 515
Total Général	3 970		5 623 431

NB : La population donne de plus en plus d'importance à cette culture de rente (coton) qu'à celle des céréales (voir tableau ci-dessous)

• **Tableau récapitulatif des superficies cultivées en céréales et en cotons : campagne 2005 :**

<i>Superficies cultivées en céréales</i>				<i>Cotons (ha)</i>	<i>Total général de superficies cultivées (ha)</i>	<i>Observation</i>
<i>Maïs</i>	<i>Mil</i>	<i>Sorgho</i>	<i>Total</i>			
<i>1 603</i>	<i>3 839</i>	<i>3 045</i>	<i>8487</i>	<i>3 970</i>	<i>12457</i>	<i>La production céréalière a tendance à baisser au profit de celle du coton, cette dernière occupe aujourd'hui 32% des superficies totales cultivées (12 457 / 3 970= 32%)</i>

***Tableau des besoins alimentaire :**

Villages	populations	Besoins en céréales (250kg/personnes)	Total
Banga	1 371	250	342 750
Dorokouma	586	250	146 500
Gouama	376	250	94 000
Sanwa	655	250	163 750
Tasso	588	250	147 000
Sous- Total 1 (ZPA-Banga)	3 576	250	894 000
Boura	3 090	250	772 500
Komé	1 108	250	277 000
Kian	1 098	250	274 250
Koun	417	250	104 250
Mougna	1 690	250	422 500
Sous- Total 2 (ZPA-Boura)	7 403	250	1 850 750
Koloni	1 844	250	476 500
M'Ping	292	250	73 000
Kouloumassala	310	250	77 500
Sougoudian	452	250	113 000
Ouafrouma	1 138	250	284 500
Sous - Total 3 (ZPA-Koloni)	4 036	250	1 009 000
Total Général	15 015	250	3 753 750

• TABLEAU R2CAPILATIF DE LA SITUATION ALIMENTAIRE :

Z.P.A	Villages (nombre)	Production céréalière (kg)	Besoins céréalières	Excédent céréalière
ZPA-Boura	5	2 943 701	894 000	2 049 701
ZPA-Banga	5	3 111 500	1 850 750	1 260 750
ZPA-Koloni	5	3 432 780	1 009 000	2 423 780
TOTAL	15	9 487 981	3 753 750	5 734 231

Leçons à retenir : L'excédent est obtenu par les producteurs de la catégories A et B qui sont suffisamment équipés et prêts à vendre leurs excédents de céréales pour d'autres besoins génératrices de revenus que l'agriculture. Ainsi dès les récoltes, les paysans vendent en plus de leurs excédents, une grande partie de leurs besoins alimentaires annuels. Il est à noter également que beaucoup de fonctionnaires de l'Etat et de la Commune ne participent pas à ces productions céréalières.

Pour palier à ces problèmes, des activités d'informations, de sensibilisation et de formations seront menées au niveau de chaque village de la commune. En plus, il a été prévu de construire des magasins de stockages appropriés afin de faire face aux crises alimentaires s'étendant de la période de juin à août de chaque année.

❖ *Tableau de villages ayant des magasins de stockage :*

Village	Capacités de stockages des magasins (t)	Sources de financement			Montant
		villages	Communes	Partenaires	
Banga	10	Villages		CMDT	500 000
Dorokouma	10	Villages		CMDT	500 000
Gouama	10	Villages		CMDT	500 000
Sanwa	10	Villages		CMDT	500 000
Tasso	10	Villages		CMDT	500 000
Sous total 1(ZPA Banga)	50	5Villages			2 500 000
Boura	15	Villages		ODS/Mali	1 014 930
Komé	15	Villages		ODS/Mali	775 675
Mougna	15	Villages		ODS/Mali	1 100 000
Sous total2 ZPA Boura	45	3Villages			2 890 605
Koloni	15	Villages		CMDT	500 000
Kouloumassala	10	Villages		CMDT	500 000
Ouafrouma	25	Villages		CMDT	500 000
SOUS TOTAL3	50	3Villages		ONG-	1500 000
TOTAL Général	145	11 Villages			6 890 605

NB : Sur un total de quinze (15) villages de la commune , onze (11) villages des magasins de stockages. Ces magasins appartiennent aux AV (Association Villageoises et aux CPCV (Coopératives des producteurs de cotons et de viviers) et sont destinés au stockage des intrants agricoles.

Donc il est nécessaire, voir urgent de construire des magasins de stockage de céréales dans chaque villages de la commune.

V- LES CONTRAITES : La situation générale de la commune est caractérisée par des problèmes cruciaux sur lesquels la population est unanime. Entre autre problèmes, il est à retenir les contraintes liées à la sécurité alimentaire, objet du présent plan :

- Manque de mesures d'accompagnement en gestion des stocks,
- Les calamités naturelles telles que : la sécheresse, l'irrégularité de la pluviométrie d'un hivernage à l'autre, l'invasion des prédateurs,
- Vente abusive des céréales à la récolte à cause du retard accusé par les paiement de l'argent du coton,
- Dégradation des pistes agricoles,
- Insuffisance de matériel agricole pour les paysans,
- Coût élevé des instants agricoles ,
- Dégradation des liens de solidarité,

- Appauvrissement des sols,
- Erosion des terres cultivables,
- Trop d'importances données à la culture du coton au détriment des cultures vivrières (déséquilibre entre les cultures),
- Manque de diversités d'espèce céréalières et la méconnaissance de la culture technique.
- Non aménagement des plaines ;
- Manque d'activité génératrice de revenus.
- Difficultés d'accès au crédit bancaire.

VI – LES CAUSES DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE :

Dans la commune de Boura les causes de l'insécurité alimentaire sont multiples entre autres.

On peut noter :

- *Les calamité naturelles : Elles conduisent à des pertes importantes de productions alimentaire. Ce qui crée une pénurie généralisée de denrées alimentaire et une perte revenu au niveau de la commune. La principale calamité pour la commune de Boura est la sécheresse.*
- *La vente abusive des céréales : La population de la commune de Boura à l'instar des autres communes du cercle de Yorosso, procède à des ventes abusives de céréales au profit*
- *des besoins qui ne sont souvent non prioritaire. Ainsi, en plus des paiements d'impôts et taxes, de la scolarisation des enfants, il faut noter les achats des moyens de déplacement (grosse motos surtout radios, autres)...*
- *L'extrême pauvreté : la plupart des habitants de la commune ont une vie précaire évoquée à la fois sur le plan économique et humain par la pauvreté. La vie pour cette tranche de la population est synonyme de dénuement et de souffrances dans la mesure où elle ne peut accéder aux aliments et aux besoins matériels.*
- *Les malades : les maladies diminuent fortement le nombre d'actif, leur capacité et temps de travail et par conséquent la production. Ces maladies dans la commune ont pour noms paludisme, diarrhée et malnutrition etc.... Elles touchent surtout la population infantile, les femmes en âge de procréer, les femmes en grossesse et au travail infernal. Les infection empêchent le corps de bien utiliser nutriments consommés, et simultanément l'état de malnutrition rend l'individu beaucoup plus susceptible aux effets néfastes de la maladies. Ce qui conduit aux taux de morbidité et de mortalité beaucoup plus élevé.*

VIII - PROPOSITIONS DE SOLUTIONS : Pour atteindre les objectifs définis plus haut, des solutions s'articulant sur quatre (4) piliers essentiels à savoir : la disponibilité des céréales, l'accessibilité économique et géographique, la stabilité et la qualité des céréales.

Les actions proposées ont été entre autres :

- *Information, sensibilisation et formation des paysan en général et de VPCV en particulier en gestion des céréales ;*
- *Organisation de la population (Mise en place des Comités de gestion de céréales),*
- *Limiter la culture du coton au profit de celle vivriers ;*
- *Apporter de fumures organiques ;*
- *Construire des micro barrages ;*
- *Faire des reboisements ;*
- *Construction des magasins de stockage de céréales dans chaque village de la commune ;*

- *Création des banques de céréales dans les villages de la commune ;*
- *Équipement agricoles approprié des paysans,*
- *Diversification des sources de revenu,*
- *Aménagement des périmètres maraîchers pour l'amélioration de la qualité des maints ;*
- *Diminuer le coût des instants agricoles ;*
- *Reboisement pour la protection de l'environnement et la lutte contre les coupes abusives de bois.*
- *Choix des semences et l'introduction de la technologie agricole par les paysans ;*
- *Aménagement des pistes agricoles,*
- *Installation de la technologie agricole.*

IX- TABLEAU DES ACTIVITES ET RESULTATS ATTENDUS DANS LE CADRE DU PLAN :

Objectifs spécifiques	Activités	Résultats attendus	Indicateurs
Promouvoir la production agricole	Aménagement de 100 ha de plaines	100 ha de sont aménagés	Nombre d'ha aménagés
	Apporter de fumure organique	Les terres de cultures sont enrichies en fumures organiques	Les terres de cultures en fumures organiques
-Assurer la production de contre saison - Augmenter des sources de revenus des paysans	Aménagement de périmètres maraîchers	80 ha de bas fonds sont aménagés	Nombre de périmètres maraîchers aménagés et barrages construits
	- Construire 3 micro barrages	- Construire 3 micro barrages construits	- Nombre de barrages construits
- Améliorer la gestion des céréales dans la commune	-Information, sensibilisation et formation des paysans -Mise en place des comités de gestion de stocks de céréales	Le système de sécurité alimentaire instant est renforcé en amélioré	Nombre d'exploitants sensibilisé et formés Nombre de comités de gestion de stocks de céréales
Assurer la permanence des céréales en toute saison et à moindre coût	Construction 15 magasins de stockage de céréales	15 magasins de stockages de céréales	Nombre de magasins de stockage de céréales construits
	Créer 15 banques de céréales (achat de céréales de stockage dans chaque magasin)	Créer 15 banques de céréales	Nombres de banque de céréales
Protéger l'environnement	Faire reboisements (15)	- 15 ha sont reboisés	Nombre d'ha reboisés
Diminuer le taux de malnutrition des enfants nés en cours d'années dont les poids sont inférieurs à 2 kg	Alimentation de qualité aux enfants dont le poids est inférieur à 2,5 kg	Les enfants sont biens alimentés grâce à une alimentation riche et équilibrée	Nombre d'enfants dont le point est inférieur à 2,5 kg

XI TABLEAU DE FINANCEMENT DES ACTIVITES REALISABLES :

Activités	Sources					Périodes		
	Montant	Village	commune	Etat	Partenaire	2006	2007	2008
-Information, sensibilisation et organisation de céréale	400 000		400 000					
Mise en place des comités de gestion de stocks de céréales								
Aménager 6 ha de périmètres maraîchers	12 000 000	600 000	600 000		10 800 000	X		
Construire 1 micro barrage	5 000 000	500 000	500 000		4 000 000	X	X	X
Former 30 CPCV et des comités de gestion de banque de céréales (soient 40 participants en 1 sessions de 3 jours par an)	3 000 000	3 00 000			2 700 000		X	
Construire 15 magasins de stockages de céréales (1 magasin / village)	15 000 000	15 000 000				X	X	X
Installer/Constituer 15 banques de céréales (Achat de céréales à la récoltes et mise en stock)	15 000 000			15 000 000				
TOTAUX	50 000 000	16 400 000	1 500 000	15 000 000	17 500 000			

XI- PROGRAMME ANNUEL ANNEE 2006

Activités	<i>Sources</i>				
	Montant	village	commune	Etat	Partenaire
-Information, sensibilisation et organisation de céréale	400 000		400 000		
Mise en place et formation d'un comités de gestion de stocks de céréales					
Former 30 CPCV et des comités de gestion de banque de céréales (soient 40 participants en 1 sessions de 3 jours par an)	1 000 000	100 000			9 00 000
Construire 15 magasins de stockages de céréales	5 000 000	5 000 000			
Installer/Constituer 15 banques de céréales (Achat de céréales à la récoltes et mise en stock)	15 000 000			15 000 000	
TOTAUX	21 400 000	5 100 000	400 000	15 000 000	900 000

XII - PROGRAMME ANNUEL ANNEE 2007

Activités	<i>Sources</i>				
	Montant	village	commune	Etat	Partenaire
Aménager 3 ha t de périmètres maraîchers	6 000 000	300 000	300 000		5 400 000
Former 30 CPCV et 1 comités de gestion de banque de céréales (soient 40 participants en 1 sessions de 3 jours par an)	1 000 000	100 000			900 000
Construire 5 magasins de stockages de céréales	5 000 000	5 000 000			
Construire 1 micro barrage	5 000 000	5 00 000	500 000	15 000 000	4 000 000
TOTAUX	17 400 000	5 900 000	800 000	15 000 000	10 300 000

XIII - PROGRAMME ANNUEL ANNEE 2008

Activités	<i>Sources</i>				
	Montant	village	commune	Etat	Partenaire
Aménager 3 ha t de périmètres maraîchers	6 000 000	300 000	300 000		5 400 000
Former 30 CPCV et 1 comités de gestion de banque de céréales (soient 40 participants en 1 sessions de 3 jours par an)	1 000 000	100 000			900 000
Construire 5 magasins de stockages de céréales	5 000 000	5 000 000			
TOTAUX	12 000 000	5 400 000	300 000		6 3 00 000